

Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



● n° 18 / mars 2015 / Campagne 2014/15 / Enquête prix payés aux producteurs

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

En €/t	Février 2015	Février 2014
	Prix fermes	Prix fermes
Blé tendre	168	178
Blé dur	276	218
Orge mouture	146	156
OBH*	147	157
OBP**	167	170

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

* OBH : orges brassicoles d'hiver

** OBP : orges brassicoles de printemps

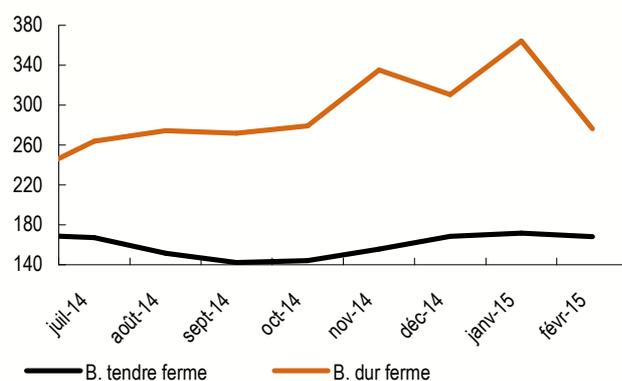
En février, la tendance relevée sur les prix à la production est baissière. Les orges fourragères échappent à ce mouvement et conservent un prix d'achat inchangé. L'avoine fait également figure d'exception : elle enregistre encore des gains (+6 euros) et son prix actuel est à présent légèrement supérieur à celui pratiqué il y a un an. Avec le blé dur, l'avoine est la seule espèce dans ce cas.

Les prix du blé tendre, des orges brassicoles et du maïs perdent 4 à 5 euros sur le mois, celui du triticale 13 euros.

Pour le blé dur, les transactions se font plus rares et prix pratiqués à l'échelle régionale et entre les collecteurs sont très hétérogènes, ce qui rend le prix moyen national calculé plus sensible aux évolutions locales. Depuis fin 2014, les prix fermes du blé dur varient ainsi fortement d'un mois sur l'autre. Après l'envolée constatée en janvier, le prix ferme du blé dur subit ainsi une importante réduction.

Comme pour l'ensemble des céréales enquêtées, le prix du blé dur en février est à présent inférieur à celui pratiqué à la même période en 2010/11. En revanche, il demeure supérieur à ceux des campagnes 2011/12 à 2013/14.

Blés : évolution des prix payés aux producteurs €/t

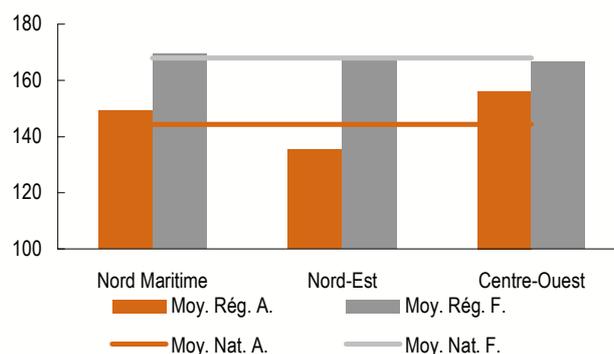


Blé tendre

Le prix ferme du blé tendre perd 4 euros en février. En moyenne, à l'échelle nationale, une tonne de blé tendre s'échange contre 168 euros. Le prix d'acompte est réévalué de 8 euros, à 144 €/t.

Les prix du blé tendre demeurent particulièrement homogènes sur le territoire : les moyennes de prix interrégionales ne s'écartent que de +/- 1 euro de la moyenne nationale. A l'inverse, en acompte, la situation est beaucoup plus disparate. Le différentiel de prix le plus élevé entre deux regroupements régionaux est de 21 euros.

Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

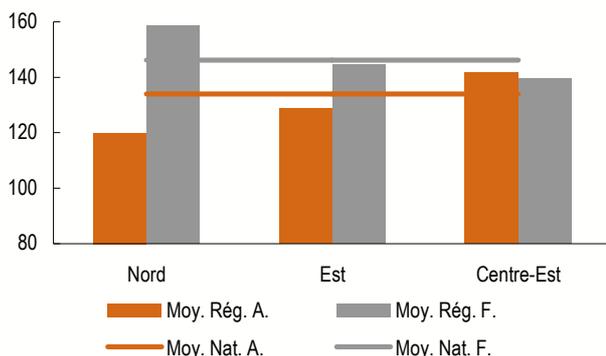
Blé dur

Les prix du blé dur poursuivent leur évolution en dent de scie observée depuis le dernier trimestre 2014. Cette volatilité s'explique par les transactions moins régulières conjuguées à des prix à l'échelle locale très disparates. Après l'envolée relevée en janvier, les prix fermes du blé dur perdent 89 euros, tirés à la baisse par les prix de la zone Centre.

Une tonne de blé dur s'échange à présent contre 276 euros, le prix le plus élevé relevé à cette période depuis la campagne 2010/11 et, en particulier, supérieur de 58 euros au prix pratiqué il y a un an.

Orges

Orges mouture : prix payés aux producteurs en €/t

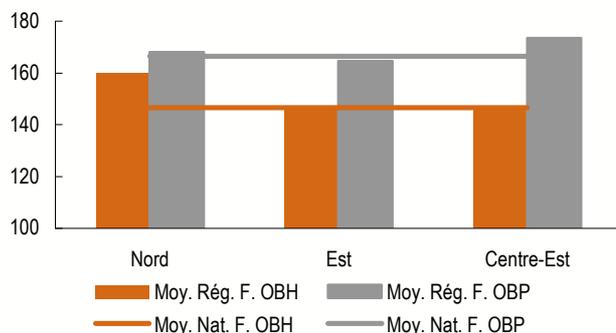


Source : enquête prix payés aux producteurs

Les orges fourragères échappent à la tendance baissière généralisée et conservent un prix inchangé de 146 €/t. Les écarts de prix à l'échelle locale se sont également maintenus pratiquement inchangés : le différentiel de prix maximum entre deux regroupements régionaux est de 20 euros. Les minimas sont relevés dans le regroupement du Centre-Est (139 €/t), alors que la zone Nord profite des prix les plus attractifs.

Les orges brassicoles accusent une baisse de prix de 5 euros, tant en qualité de printemps qu'en qualité d'hiver. Les disparités de prix sont moins prononcées qu'en mouture. Ainsi, l'écart de prix entre deux zones ne dépasse pas 9 euros en orges de printemps et 13 euros en orges d'hiver.

Orge brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

Maïs

Le prix ferme du maïs subit une correction à la baisse de 5 euros pour s'établir à 130 €/t. Ce prix est le plus faible pratiqué à cette période depuis la campagne 2009/10. La décote à un an est de 17 %. Elle atteint -39 % (soit 85 euros) à 4 ans.

Cette moyenne nationale consolide des situations régionales très homogènes. En effet, à l'échelle des regroupements interrégionaux, les prix demeurent compris dans un intervalle de 5 euros. Le regroupement du Sud-Ouest bénéficie toujours des prix les plus attractifs (133 €/t).

Le prix d'acompte moyen est réévalué de 4 euros, à 125 €/t.

En €/t	Février 2015	Février 2014
	Prix fermes	Prix fermes
Maïs	130	157
Avoine	129	125
Triticale	126	158

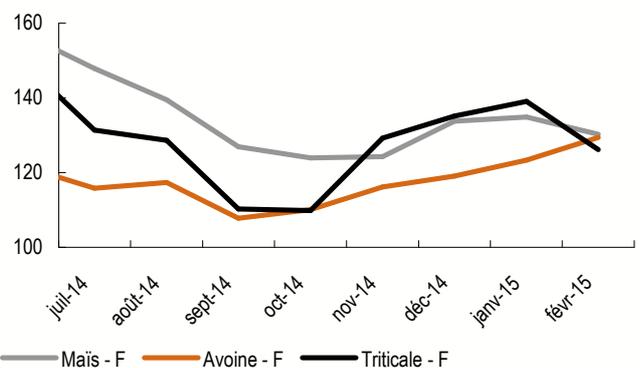
Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

Avoine et triticale

L'avoine se distingue des autres espèces enquêtées, profitant encore d'un regain de fermeté en février dans ce contexte de baisse généralisée. Son prix d'achat ferme augmente ainsi de 6 euros, pour une moyenne de 129 €/t. Avec ces gains, l'avoine s'échange à présent à un prix plus élevé qu'il y a un an, alors qu'en janvier son prix moyen était encore inférieur de 10 %.

En revanche, pour le prix du triticale, la baisse de prix est significative : -13 euros. Une tonne de triticale s'échange ainsi contre 126 euros. Comme pour la majorité des céréales enquêtées, c'est le prix le plus bas sur ce mois depuis 2009/10, inférieur de 32 euros à celui relevé y a un an et jusqu'à près de 100 euros de moins qu'en février 2011.

Maïs/Avoine/Triticale : évolution des prix payés aux producteurs €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Éric Allain.

Rédaction : Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brulé02@franceagrimer.fr -

Impression : atelier d'impression de l'Arborial / Contact presse : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr

V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 / virginie.nicolet@franceagrimer.fr / N° ISSN 2115-3019

Copyright 2014 : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.